



HAL
open science

La morphogénèse de l'habitat fortifié de l'âge du Fer en Languedoc occidental méditerranéen : nouvelles propositions

Alexis Gorgues

► To cite this version:

Alexis Gorgues. La morphogénèse de l'habitat fortifié de l'âge du Fer en Languedoc occidental méditerranéen : nouvelles propositions. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.297-316, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260811

HAL Id: hal-03260811

<https://hal.science/hal-03260811>

Submitted on 3 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La morphogénèse de l'habitat fortifié de l'âge du Fer en Languedoc occidental méditerranéen : nouvelles propositions

Alexis Gorgues

Introduction

En Languedoc occidental comme ailleurs en France méditerranéenne, le plein âge du Fer se caractérise par la prédominance, au sein du paysage, d'un habitat aggloméré perché, souvent fortifié¹. Cette prédominance s'exerce du VI^e siècle av. n. è. jusqu'au début de la période romaine impériale, et c'est souvent dans cette sphère que l'on va chercher l'émergence des premières formes d'organisation urbaines (Garcia 2014, p. 67 et suiv. ; ce que certains auteurs qualifient aussi de proto-urbanisation : Py 2012, p. 179-297). Le plus souvent – et comme nous serons amenés à en rediscuter – cette forme de peuplement est considérée comme très spécifique au premier âge du Fer récent et au second âge du Fer (c'est-à-dire aux périodes postérieures à 575 av. n. è.), et son émergence est interprétée comme une conséquence indirecte de l'intégration croissante des régions méditerranéennes dans les réseaux d'échange maritimes. Celle-ci marquerait une série d'évolutions dans l'organisation sociale et l'orientation productive des populations locales (par ex. Garcia 2009, p. 64 ; 2014, p. 91-94). Cette interprétation résulte de trois facteurs, tous indéniables et valables pour le Languedoc occidental comme pour le reste des régions de France méditerranéenne : l'essentiel des sites connus pour cette époque se trouvent dans la plaine littorale ou sur ses abords immédiats (sud du Minervois, en particulier ; fig. 1) ; leur occupation en continu ne remonte qu'exceptionnellement à avant 550 av. n. è. (560 av. n. è. à *Pech Maho*, Sigean, Aude, par exemple : Gailledrat, Solier 2004, p. 93-94) ; ils sont ouverts, dès leur première occupation, aux échanges de produits issus des domaines culturels grec, phénico-punique ou italique, que l'on qualifie le plus souvent d'importations.

Toutefois, de nouvelles données issues de recherches menées dans l'arrière-pays, sur le site de *Malvieu* (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault) montrent que la temporalité, et donc la causalité, du développement de l'habitat aggloméré de hauteur

sont probablement différentes de ce qui est couramment admis à ce jour.

L'habitat aggloméré de Languedoc occidental méditerranéen au plein âge du Fer : un bilan

Principales caractéristiques

Les traits communs que l'on pourrait attribuer aux habitats agglomérés du Languedoc occidental méditerranéen concernent leur organisation générale : il s'agit de sites au sein desquels l'habitat se structure en noyaux d'ensembles domestiques mitoyens, dégagant des espaces de circulation et d'activité ouverts, de formes souvent assez linéaires (des rues, plus que des places). L'architecture domestique classique est basée sur la pierre et la terre massive, la brique de terre crue jouant dans ce cadre un rôle central. Le site peut être fortifié, et dans ce cas des édifices domestiques s'appuient contre le parement interne de la muraille, elle-même le plus souvent construite en pierre.

Au-delà de ces traits morphologiques communs, le concept d'agglomération de hauteur fortifiée regroupe cependant des sites de formes très différentes, y compris si on considère leurs caractéristiques les plus générales. Leur superficie *intra muros* peut varier d'environ 1,5 ha à *Pech Maho* (Sigean, Aude : Gailledrat, Solier 2004) ou plus de 4 ha au *Cayla* (Mailhac, Aude : Gailledrat *et al.* 2002) jusqu'à 16 ha (*Montlaurès*, Aude : De Chazelles, Ugolini dir. 2015) voire plus (à Béziers, la superficie initiale de 10 ha s'accroît progressivement jusqu'à atteindre 40 ha : Ugolini, Olive, 2012, p. 100 ; cette caractéristique participe d'ailleurs des spécificités attachées à ce site)².

1 Cette forme d'habitat est souvent qualifiée d'*oppidum*, une désignation qui ne sera pas retenue dans le cadre de cet article, pour éviter de créer des confusions avec d'autres aires géographiques.

2 La reprise des recherches à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) va probablement changer la perception que nous avons de ce site, aussi toutes les considérations le concernant au sein de ce travail doivent être considérées comme provisoires : Boissinot, Izac 2019.

Les dynamiques de formation et d'évolution peuvent différer d'un site à l'autre. La morphologie des implantations est variée : site d'éperon barré pour *Pech Maho* ou la *Moulinasse* (Passelac 1995, p. 175), de plateau à Mailhac, *Ensérune* ou *Montlaurès* (englobant dans ces deux derniers cas les zones de bas de pente) ... L'implantation semble liée à des démarches assez opportunistes arbitrant entre différentes contraintes et possibilités : potentiel défensif du site, visibilité, mais aussi accès à un terroir et à ses ressources... Le positionnement topographique de la fortification, quand il y en a une, est variable : en rebord de plateau au *Cayla* ou à *Ensérune*, en position de barrage à *Pech Maho*...

La temporalité du développement de ces sites est de plus loin d'être homogène : si *Pech Maho* ou le *Cayla* sont occupés dès la première moitié du VI^e siècle av. n. è., *Ensérune* ou *Montlaurès* entre 550 et 525 av. n. è., d'autres sites comme le *Mourrel Ferrat* ne le sont que plus tard – en tous cas sous leur forme d'agglomération fortifiée (Ugolini, Olive 2013, p. 393-394) – et parfois pour des périodes plus brèves. De plus, certains, comme *Montlaurès*, ne sont pas occupés en continu : dans ce cas spécifique, un hiatus de presque deux siècles sépare les deux grands moments de l'occupation (De Chazelles, Ugolini dir. 2015, p. 69-70). Les dynamiques conduisant à l'abandon des uns et des autres sont là encore diverses et s'inscrivent dans des temporalités différentes : l'abandon lié à une destruction physique de la communauté à *Pech Maho* (Gailledrat et al. 2017), la transformation du site d'*Ensérune* en une agglomération gallo-romaine ne sont que deux des développements possibles. Le plus souvent, on en est réduit à observer l'arrêt de l'occupation sans pouvoir l'expliquer.

Le rapport entre agglomération et fortification est lui-même variable. L'habitat de *Pech Maho* est doté d'une fortification en pierre dès l'origine (Gailledrat 2012, p. 22), mais il n'en va pas par exemple de même à *Ensérune* : si on accepte la présence d'une muraille propre à ce qu'il faut maintenant considérer comme la partie haute du site (Boissinot, Izac 2019), celle-ci n'est pas antérieure à la fin du V^e siècle av. n. è. et ne vient donc le protéger qu'après plus d'un siècle d'occupation. À *Montlaurès*, la présence d'une muraille démantelée dans un second temps tient pour l'instant de l'hypothèse (De Chazelles, Ugolini dir. 2015, p. 328-330) et il est possible que le site n'en ait jamais été pourvu. En revanche, l'accès en a été défendu en partie par un fossé (De Chazelles, Ugolini dir. 2015, p. 323-327). Ce type d'aménagement se retrouve parfois sur des sites disposant par ailleurs d'une muraille conservée en élévation (*Pech Maho*, le *Cayla* : Beylier 2011, p. 256-263) ; d'autres fois, c'est le seul élément du système de fortification qui est conservé (à la *Moulinasse* : Passelac 1995 – le fossé n'est toutefois pas daté – ; au *Moulin* à Peyriac-de-Mer : Beylier 2011, p. 263, où des indices sérieux pointent vers la présence d'un rempart ; à *Montlaurès* comme on l'a déjà dit). Parfois, le tracé peut n'être connu que très partiellement, et on ne peut dans cas assurer s'il s'agit d'un fossé d'enceinte ou de barrage permettant une protection efficace du site.

Par ailleurs, si la morphologie des occupations internes peut donner l'impression d'une certaine homogénéité, notamment du fait de l'emploi de matériaux de construction communs ou d'un agencement comparable du bâti, on ne peut nier que celles-ci peuvent être structurées par des dynamiques assez différentes

d'un site à l'autre. Ainsi, de façon assez généralisée, les premières phases d'occupation correspondent à des maisons bâties en matériaux périssables (à *Pech Maho* : Gailledrat 2012, p. 21-22 ; au *Cayla* : Gailledrat et al. 2002, p. 225-226 ; à *Montlaurès* : De Chazelles, Ugolini 2015, p. 85-91). À *Ensérune* ou au *Cayla*, cette architecture semble dominer jusqu'à la seconde moitié du V^e siècle av. n. è. (Dubosse 2007, p. 30-33), soit pendant environ un siècle.

En dépit de ressemblances formelles, les agglomérations de hauteur du Languedoc occidental se caractérisent donc par la singularité de leurs trajectoires individuelles. Le principal point que ces différents habitats ont en partage semble être un fonctionnement social comparable. La dimension communautaire apparaît surtout au travers du choix des lieux d'implantation et de leur aménagement, notamment, dans beaucoup de cas, au travers de l'édification, l'entretien et la défense d'une fortification. Mais la sphère domestique qui conditionne à la fois, d'un point de vue matériel, la structure de l'occupation interne d'une part, et d'autre part, d'un point de vue social, la répartition des activités mais aussi sans doute en grande partie la circulation des biens (Gorgues 2010, 2016, 2017a et 2017b), est omniprésente et s'impose comme l'horizon de référence au sein du groupe.

La morphogénèse de l'habitat groupé en Languedoc occidental : état de la question

À bien des égards, les remarques formulées précédemment pourraient s'appliquer à d'autres secteurs du domaine méditerranéen nord-occidental, et en premier lieu au Languedoc oriental ou à la Catalogne. Seulement le Languedoc occidental présente une caractéristique qui, si elle n'est pas absente des deux autres régions, ne s'exprime que rarement avec autant de force : les agglomérations de hauteur fortifiées ne sont pas les premières connues dans la région, des habitats comparables, y compris dans leur dimension, existant depuis le Bronze Final III a (fig. 1). C'est d'ailleurs sans doute pour cela que les modèles basés sur l'idée d'un faible ancrage au sol des populations antérieures au premier âge du Fer récent y ont été plus discutés qu'ailleurs (Garcia 2014, p. 51-53 ; Py 2012, p. 101-102).

Ces habitats sont souvent – mais pas toujours – implantés dans des secteurs d'arrière-pays (Carcassonnais et Minervois notamment). Le plateau de *Carsac* (Carcassonne, Aude) est occupé dès le Bronze Final III, sans doute IIIa, et est défendu par un fossé, vraisemblablement flanqué d'une levée de terre (Guilaine et al. 1986, en particulier p. 209-210 sur la datation ; Carozza et al. 2000, p. 171-175). Le site du *Cayla*, à Mailhac est occupé au Bronze Final IIIb. Les recherches récentes d'Alexandre Beylier n'ont cependant pas confirmé les observations d'Odette et Jean Taffanel, qui attribuaient à cette période une première phase de l'enceinte de pierre défendant le plateau (Gailledrat et al. 2002, p. 133-136). Le site du *Cros* est plus tardif. Installé sur un plateau, il est protégé par une enceinte de pierre assez complexe construite entre la seconde moitié du VIII^e siècle et le début du VII^e siècle av. n. è., marquée par la présence de bastions en saillie sur l'extérieur et par une porte couverte par un bastion et un mur de refend (Gascó 2009). Le site est abandonné une première fois autour de 650 av. n. è. : l'enceinte se dégrade, jusqu'à

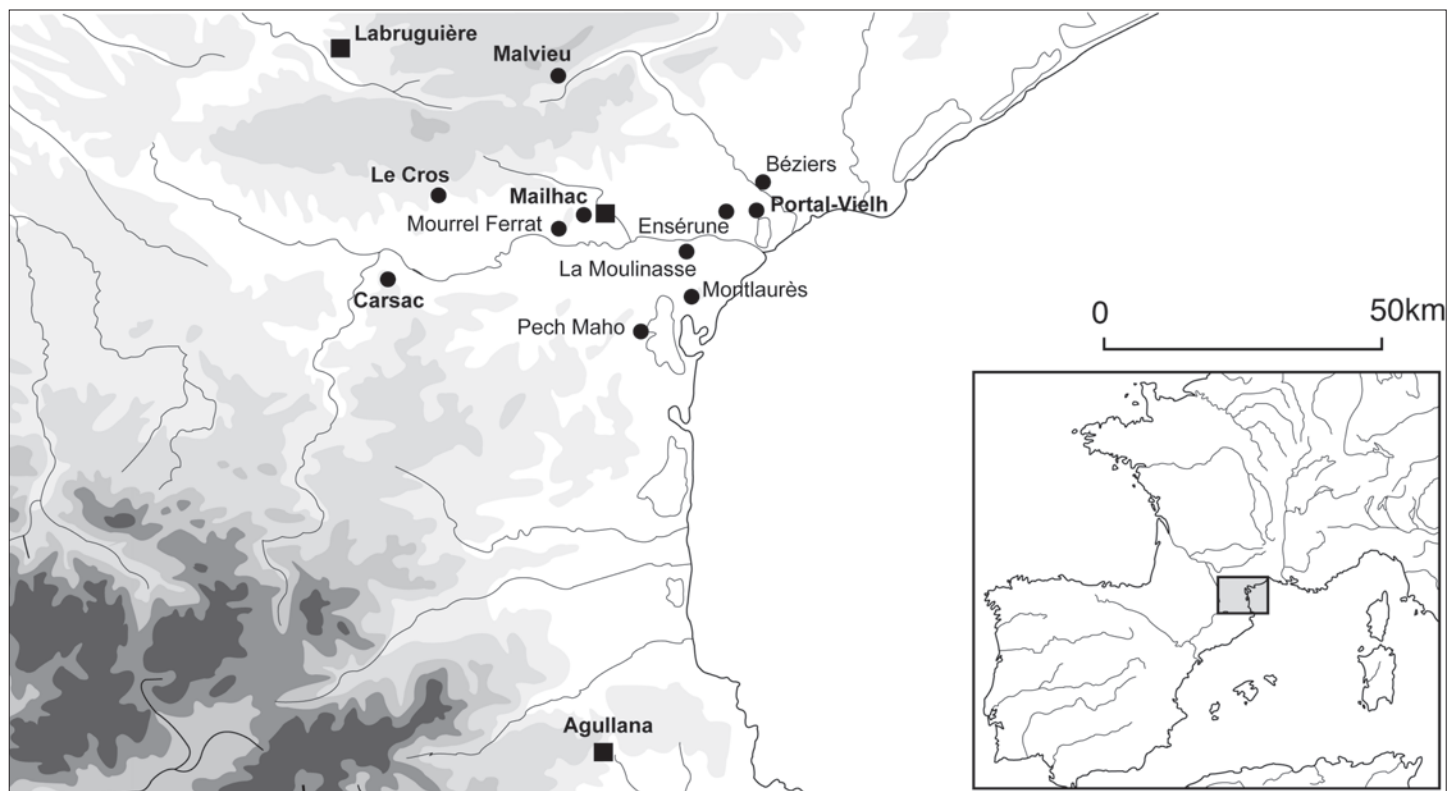


Fig. 1. Carte des principaux sites mentionnés. Les cercles indiquent les sites d'habitat, les carrés les sites funéraires. En gras, les sites qui ont été occupés antérieurement à 575-550 av. n. è.

une réoccupation de la toute fin du VII^e siècle av. n. è. à laquelle est attribuable la seule structure d'habitat connue sur le site, une maison sur poteaux porteurs, détruite ensuite par un incendie. Le site de *Portal Vieilh* (Vendres, Hérault ; Carozza, Burens 2000 et 2004) n'est pas à proprement parler un site de hauteur : il occupe une langue de terre en milieu lagunaire. Son implantation au Bronze Final IIIb (le site est actif depuis la période précédente), époque à laquelle il est défendu par un fossé probablement doublé par une palissade, n'est cependant pas sans rappeler celle d'un éperon barré : il peut donc probablement être rattaché au même processus.

L'occupation interne de ces sites est mal connue, mais elle semble avoir été assez dense à *Portal Vieilh* par exemple (Carozza, Burens 2004). Le plus souvent cependant elle peut être difficile à percevoir pour des raisons liées à l'évolution du site lui-même. Ainsi, l'occupation Bronze Final IIIb du *Cayla* est connue par la seule présence de mobilier (Gailledrat *et al* 2002, p. 11), mais il semble probable que les occupations postérieures aient occulté ou détruit les traces des habitations. Au *Cros*, l'érosion a largement affecté la partie du plateau qui n'a pas été détruite par la carrière qui l'entamait (Gascó 2009, p. 38). À *Carsac*, au-delà du fossé, l'occupation n'est connue qu'au travers de structures en creux, souvent colmatées avec du mobilier qui renvoie au domaine domestique (Guilaine *et al.* 1986, p. 33-173). La connaissance que nous avons de la morphologie interne de ces agglomérations ne peut donc être considérée, au mieux, que comme lacunaire, mais il est difficile de nier que l'on se trouve face à un ensemble de sites trahissant une organisation sociale

structurée, où la sphère communautaire s'exprime, comme aux époques postérieures, par le choix collectif d'un lieu d'implantation et par la réalisation de travaux d'aménagement, les plus spectaculaires étant bien sûr les réalisations défensives, fossés et enceintes.

Toutefois, l'idée dominante est que le processus de concentration et de perchement de l'habitat du VI^e siècle av. n. è. ne maintiendrait aucune relation de causalité avec celui observé depuis le Bronze Final IIIa, d'ailleurs parfois renvoyé à une certaine marginalité. Cette idée est souvent appuyée sur des différences formelles : ainsi, l'absence de fortification en pierre est un critère souvent évoqué, de même que le recours aux matériaux périssables pour la construction domestique (en dernier lieu Garcia 2015, p. 66). On aurait donc deux processus divergents qui se caractériseraient matériellement par des formes différentes. La discontinuité du processus se concrétiserait par un abandon de l'habitat aggloméré de hauteur entre la fin du IX^e ou le début du VIII^e siècle av. n. è. et les environs de 575-550 av. n. è. Les hiatus d'occupation observés au *Cayla* ou déduits d'un certain silence des données archéologiques à *Carsac* sont un argument allant en ce sens. Le site du *Cros*, pourtant occupé au cours de cette même période, est souvent présenté comme un cas particulier ou marginal (Gascó 2009, p. 39-41).

Cette vision des choses a été renforcée suite aux travaux d'Éric Gailledrat au *Traversant* (Mailhac, Aude : Gailledrat *et al.* 2007). Ceux-ci ont en effet éclairé les processus à l'œuvre localement au cours des approximativement deux siècles d'éclipse de l'occupation sur la colline du *Cayla*. Alors même que ce site de



Fig. 2. Le site de *Malvieu*, vu depuis le sud en 2009 (cliché A. Gorgues).

hauteur était abandonné, l'activité funéraire dans les nécropoles voisines du *Moulin* et du *Grand Bassin 1* continuait, un paradoxe qui a longtemps retenu l'attention. La question de la localisation du peuplement au cours des phases récentes de la nécropole du *Moulin* d'une part et de l'activité de la nécropole du *Grand Bassin 1* d'autre part se posait, et trouvait un écho à l'échelle régionale. En effet, alors même que les habitats semblaient difficilement localisables, on identifiait d'importants ensembles funéraires marqués par une activité se déployant dans le temps long entre le Bronze Final IIIb et le VI^e siècle av. n. è. (par exemple dans le Castrais : Giraud *et al.* 2003 ; sur ce sujet Dedet 2018, p. 75-88) : là où il y avait une rupture dans les formes d'habitat, on observait une continuité dans l'activité funéraire.

Les fouilles du Traversant ont montré qu'au cours de la phase *Grand Bassin 1*, l'habitat s'était déplacé aux pieds du *Cayla*, dans le secteur de plaine s'étendant entre la colline et les nécropoles.

Cette observation pouvait fournir un début d'explication à l'apparent abandon des formes d'habitats agglomérés de hauteur : le peuplement se serait, entre le VIII^e et la fin du VII^e siècle av. n. è., reporté vers les secteurs de plaine. L'habitat aggloméré de hauteur aurait ensuite été réinventé au VI^e siècle av. n. è. dans la zone littorale. Forme mal définie à l'âge du Bronze Final III, qui aurait disparu entre le VIII^e et le VI^e siècle av. n. è., l'habitat aggloméré de hauteur ne se serait imposé comme « élément structurant incontournable » qu'au premier âge du Fer récent (Gailledrat *et al.* 2007, p. 72), au profit de la rencontre avec les négociants méditerranéens.

Certes, cette temporalité de l'évolution de l'habitat trouverait une certaine résonance dans d'autres régions plus continentales (*cf.* Milcent *et al.* dans ce volume, supra p. 175). Mais la fouille du site de *Malvieu* (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault) éclaire d'un nouveau jour les processus à l'œuvre à l'échelle régionale (fig. 2).

Malvieu : une agglomération fortifiée de hauteur, entre le Bronze Final IIIa et la fin du VI^e siècle av. n. è.

Le site de *Malvieu* se trouve dans la Montagne Noire. Ce site de versant surplombe de 130 m de hauteur la vallée du Salesse, un affluent secondaire de l'Orb. Il occupe le tiers sommital d'une colline calcaire marquée par d'importants processus karstiques, aux pentes raides (environ 30 %) et actuellement couverte d'un maquis de chênes verts et de buis qui ne fait qu'occasionnellement place à de rares clairières (fig. 2).

Le site lui-même présente une superficie de 2 ha en plan (du fait des pentes, sa superficie réelle est un peu supérieure à cela : fig. 3). Son extension est délimitée au nord par une barre rocheuse assez raide (fig. 4.1). Une muraille en protège les abords des trois autres côtés. Dans l'état actuel de nos connaissances, la surface habitée n'a jamais dépassé celle enclose par la muraille. L'intérieur du site est nettement divisé en deux parties par une arête rocheuse qui prend le site en écharpe en fonction d'une orientation globale nord-ouest/sud-est (fig. 4.2). Entre la zone sommitale et cette délimitation naturelle, le terrain est marqué



Fig. 3. Plan du site de *Malvieu*, sur fond du levé Lidar réalisé par l'Avion Jaune en 2018 (traitement des données C. Coutelier, UMR 5607 Ausonius). En gris foncé, les structures bâties, en gris clair les espaces intérieurs, en beige les espaces extérieurs reconnus.

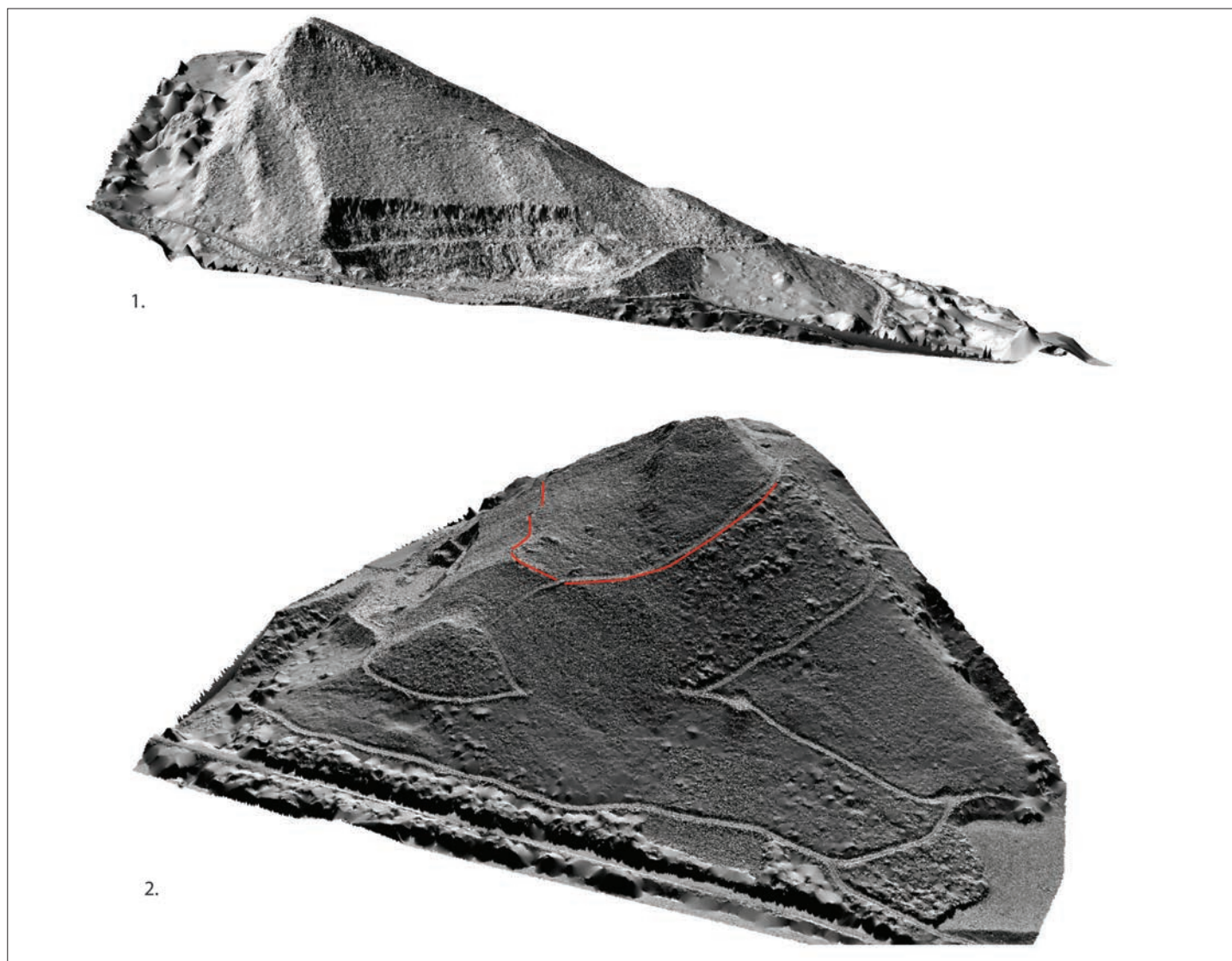


Fig. 4. Le site de Malvieu . 1. Vue en coupe depuis l'ouest ; 2. Vue depuis le sud-est. Levé Lidar l'Avion Jaune, traitement des données C. Coutelier, UMR 5607 Ausonius.

par de fortes pentes (environ 40 %). Au-delà, ces pendages s'adoucissent quelque peu pour avoisiner les 25 % en moyenne.

Le site a été fouillé en plusieurs campagnes s'étendant de 2001 à 2003 (sur ces premières recherches : Gorgues 2009), puis de 2009 à 2014, et enfin entre 2018 et 2019³. Celles-ci ont permis entre autres la fouille en extension de plus de 2 000 m² (fig. 5) au sud du site, à savoir environ 10 % de sa superficie, et continuer par l'exploration de nouvelles zones, notamment dans la partie sommitale.

La chronologie de l'occupation du site

Le site de Malvieu est densément occupé, tout au long de son activité. Les époques les plus récentes sont les mieux connues, mais on a pu trouver des traces très claires remontant aux deux derniers siècles du II^e millénaire av. n. è. Par ailleurs, la morphologie de la stratigraphie n'évoque aucun hiatus dans l'occupation du site : aucun horizon peu anthropisé, aucune couche stérile ne viennent s'intercaler entre les différentes couches d'occupation ou entre celles-ci et les structures bâties.

³ Ces recherches ont été financées par le Ministère de la Culture (DRAC Languedoc-Roussillon, puis Occitanie), le département de l'Hérault (de 2010 à 2014) et se sont faites en partenariat avec l'*Institute for Field Research* (IFR). Le levé Lidar a été réalisé en partenariat avec la société l'Avion Jaune, basée à Montpellier. Les fouilles n'auraient pas été possibles sans le soutien que nous a accordé le propriétaire du site, Pierre Baccou, que je remercie vivement.

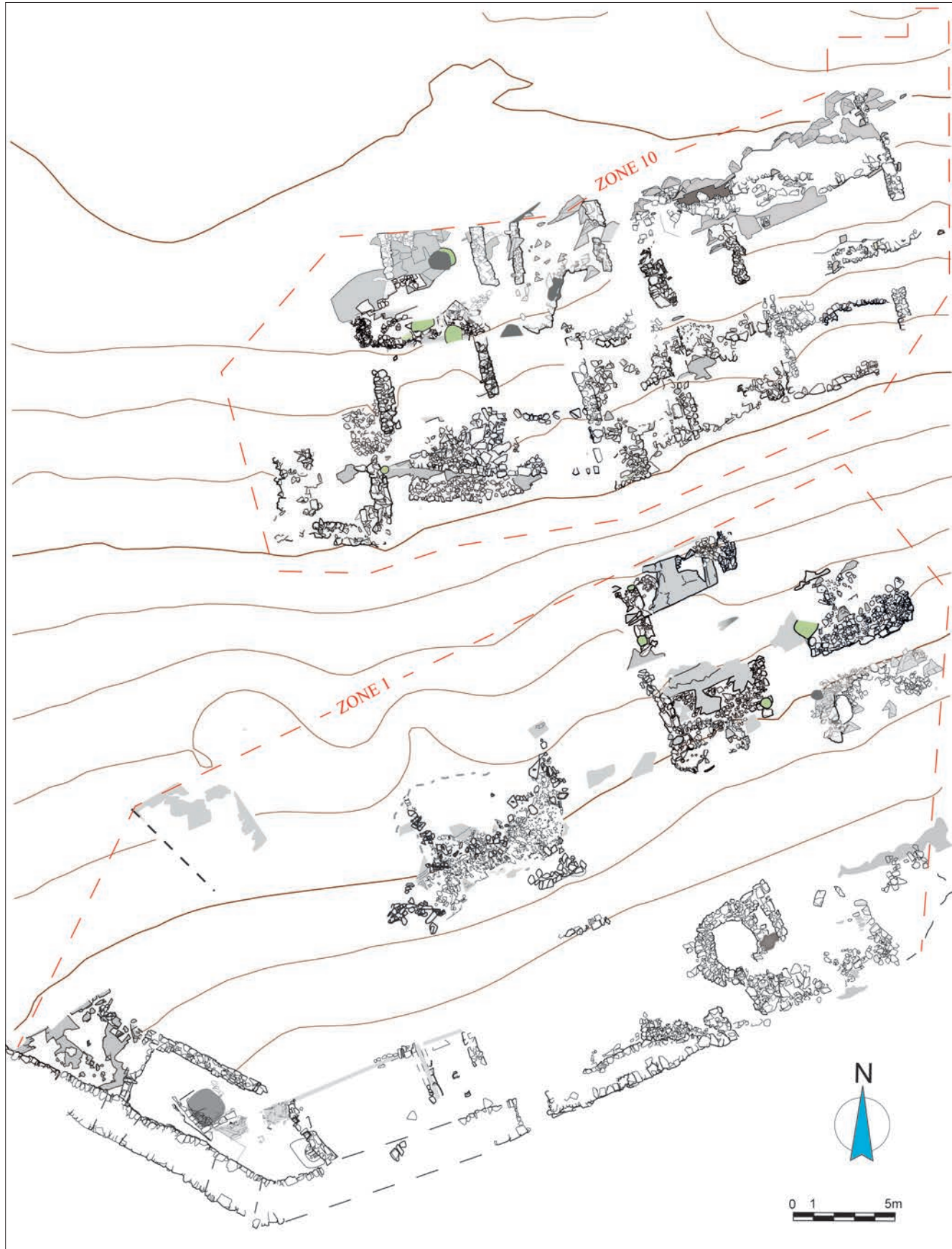


Fig. 5. Plan des zones de fouille au sud du site.

La première occupation : Bronze Final III (fig. 6)

L'occupation commence à Malvieu au Bronze Final IIIa⁴. Du mobilier – presque exclusivement céramique – de cette période ou immédiatement postérieur (Bronze Final IIIb) - a été trouvé en plusieurs endroits sur le site. Deux ensembles toutefois peuvent retenir l'attention du fait de leur spécificité et de leur implantation topographique. Le premier a été identifié en 2019 dans la partie haute du site, sur sa face exposée au sud. Il s'agit d'un ensemble provenant des niveaux de décapage et de recouvrement sédimentaire (US 13001 : fig. 6, n°1-21) d'une zone du site située au nord du ressaut calcaire qui divise le site. Il présente notamment des décors plutôt typiques du Bronze Final IIIa (décors de cercles concentriques imprimés : fig. 6, n°8 ; on a retrouvé du mobilier assez caractéristique de cette phase ailleurs sur le site : fig. 6, n°26), et d'autres qui peuvent se retrouver au Bronze Final IIIa ou IIIb (décors linéaires au double trait incisé : fig. 6, n°11 et n°15-20). Les décors de cannelures, sur fragments de panse comme de bords, renvoient au même horizon, de même d'ailleurs que les méplats prononcés que l'on retrouve sur la lèvre de certains vases. En dépit du caractère superficiel des niveaux au sein duquel cet ensemble a été mis au jour, on n'observe que très peu d'éléments plus récents, parmi lesquels quelques fragments de céramique tournée. Ces niveaux recouvrent des structures bâties : leur constitution résulte probablement de l'érosion des couches d'occupation qui étaient associées à celles-ci. Ces niveaux d'occupation ont par ailleurs probablement été entamés par des sondages d'évaluation pratiqués en 2000, au nord de l'aire de fouille, qui ont livré des ensembles exclusivement constitués de céramique datable du Bronze Final III. L'ensemble livré par l'US 13001 est unique à l'échelle du site, en cela que jamais des niveaux superficiels n'avaient livré du mobilier de cette chronologie : il semble donc qu'à cet endroit, les niveaux liés à la première occupation du site affleurent, sans que l'on sache si cela est lié aux modalités d'occupation protohistoriques (espace occupé initialement, mais qui ne l'est pas par la suite) ou à des processus post-dépositionnels (érosion des niveaux les plus récents et mise au jour des plus anciens).

L'autre ensemble remarquable (US 1021 : fig. 6, n°22-23) a été fouillé sous les assises inférieures de la muraille, à l'angle sud-ouest de celle-ci, à un endroit où elle était très érodée (elle n'était conservée que fragmentairement, sur environ une assise d'épaisseur). Là encore, des décors linéaires au double trait incisé sont présents, dans un cas au moins sur la carène d'une coupe à bord convergent, de même que d'autres éléments caractéristiques du Bronze Final III régional (cannelures internes sur fragments de jattes, pots à bord convexe et à lèvre en biseau...). Sur cette base, et en l'absence d'éléments très clairs ressortissant du Bronze Final IIIb mailhacien, il est assez difficile d'être très précis quant à l'époque de constitution de ce lot. Il donne toutefois l'impression d'être légèrement postérieur à celui de l'US 13 001.

Les marqueurs très typiques du Bronze Final IIIb mailhacien « classique » sont par ailleurs rares sur le site. On a toutefois

retrouvé des éléments de décor au double trait non-linéaire, incisé sur la lèvre ou la panse de vases lissés gris (fig. 6, n°24).

Une première évolution : la construction de la muraille en pierre (fig. 7)

Comme on l'a dit, les assises de la muraille en pierre recouvraient une couche du Bronze Final IIIb. Au sud-ouest, deux maisons s'appuyaient contre son parement interne (Gorgues 2009). Les niveaux d'occupation de la plus ancienne ont livré des objets en alliage cuivreux typiques des horizons finaux de l'âge du Bronze ou du tout début de l'âge du Fer (souvent désigné comme « transition Bronze/Fer »). Il s'agit d'abord d'un double anneau moulé uni à une petite agrafe en tôle, probablement un élément de ceinture (fig. 7.11), qui trouve des parallèles au Bronze Final IIIb dans les contextes alpins (Kerouanton 2000, p. 347), dans la première moitié du VIII^e siècle av. n. è. dans la nécropole catalane de *Can Bech de Baix* (Agullana, Espagne : Toledo i Mur, De Palol i Salellas 2006, p. 72-74), ou plus près, dans la nécropole de *Las Fados*, à Pépieux (Louis *et al.* 1958, vol. 2, fig. 106 p. 128), dont l'activité est globalement datable des phases 1 et 2a du *Moulin* (Bronze Final IIIb jusqu'aux alentours de 750 av. n. è. : Jannin 1992, p. 255). Il s'agit ensuite d'une épingle à tête biconique (fig. 7, n°10), qui trouve là encore un parallèle très proche à *Las Fados*. Par ailleurs, un exemplaire très semblable, notamment dans la forme de la tête, a été trouvé dans la tombe 398 de la nécropole du *Causse* (Giraud *et al.* dir. 2003, pl. 38, p. 47, vol. 3 ; les deux autres exemplaires en alliage cuivreux présents à *Gourjade* sont en revanche assez dissemblables). Bien que n'apparaissant pas dans la matrice de sériation proposée par les auteurs, il semble possible au regard de la forme des céramiques associées de la rattacher à la phase II (transition Bronze-Fer) de la nécropole (peut-être un moment ancien), notamment du fait de la géométrie anguleuse des vases et de la présence d'une coupe carénée à bord convergent. Une pendeloque triangulaire lisse dépourvue de cote moulée (fig. 7, n°12), trouvée dans des niveaux extérieurs à la maison appartient probablement, elle aussi, à cette phase. Ces éléments renvoient donc au Bronze Final IIIb ou plutôt à la première moitié du VIII^e siècle av. n. è. La maison est donc occupée dès cette époque. La construction de la muraille peut par conséquent être datée des alentours de 800-750 av. n. è.

Le mobilier céramique trouvé dans les niveaux d'occupation de la maison en question (fig. 7, n°1-9) renvoie aux mêmes horizons (Pierrot 2014, vol.1, p. 114-115), avec une chronologie un peu plus dilatée dans le temps : la présence de lèvres à méplat (fig. 7, n°2-5) dans les niveaux les plus anciens évoque les horizons du *Moulin* mais certaines formes trouvées dans des niveaux plus récents, souvent mieux conservées, appartiennent plutôt aux horizons *Grand Bassin 1* (fig. 7, n°6-9). Les formes les plus classiques de ce faciès sont toutefois absentes (coupes hémisphériques à fond concave, gobelet caréné), ce qui suggère que l'occupation de la maison s'est arrêtée aux alentours de 650 av. n. è.

Des niveaux de chronologie équivalente, comprise entre 800 et 650 av. n. è., ont pu être observés à plusieurs endroits du site,

4 Thibault Lachenal a eu l'amabilité de donner son opinion sur le mobilier du site et sa chronologie. Qu'il en soit remercié.

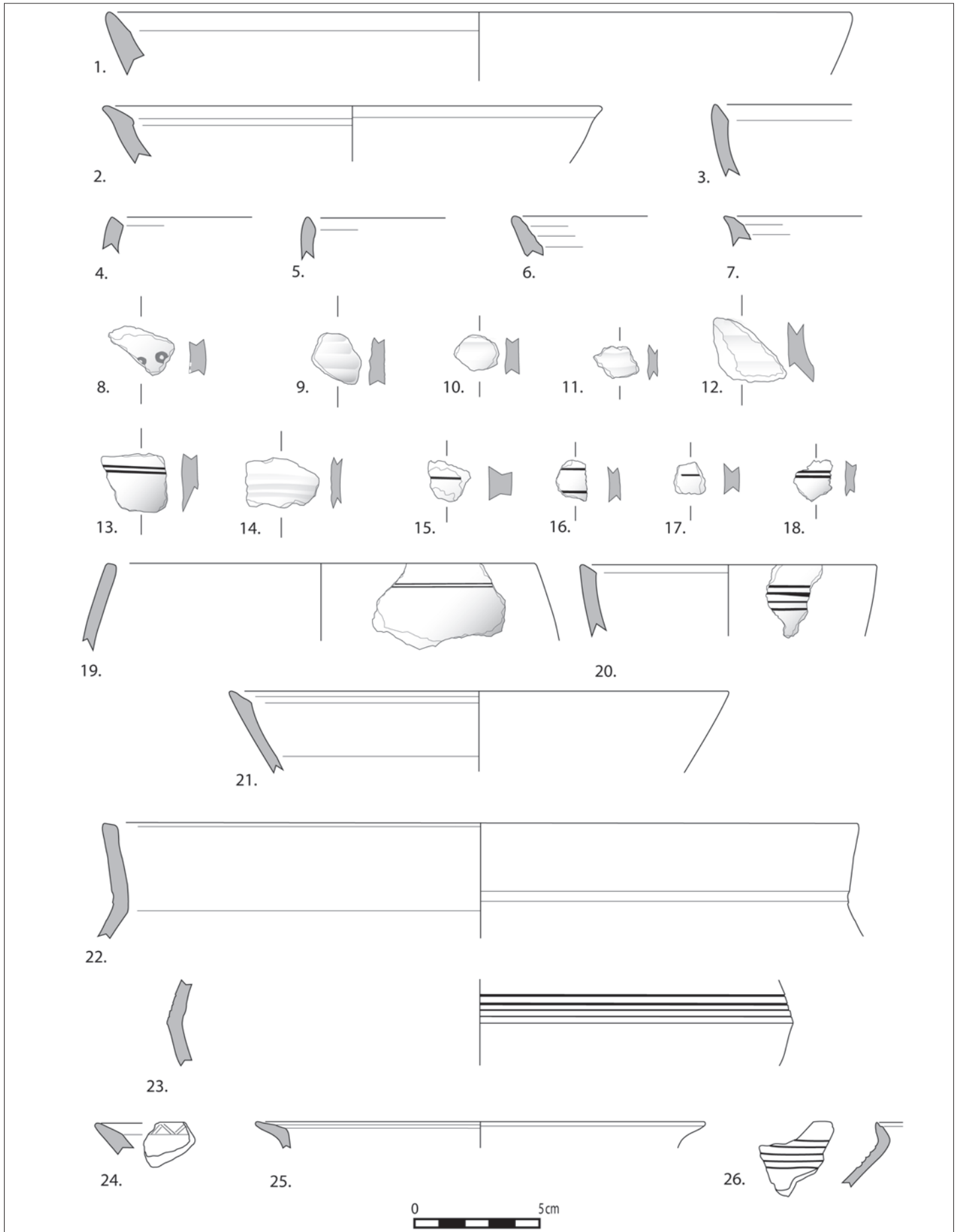


Fig. 6. Échantillon du mobilier céramique, exclusivement non-tournée, de la phase la plus ancienne du site de *Malviu*. 1-16. US 13 001 ; 19-21. Décapage de la zone 13 ; 22-23. 1021 ; 24-25. US 10 011 ; 26. US : 10 163. Dessins J. Cadilhon, A. Pierrot, A. Gorgues.

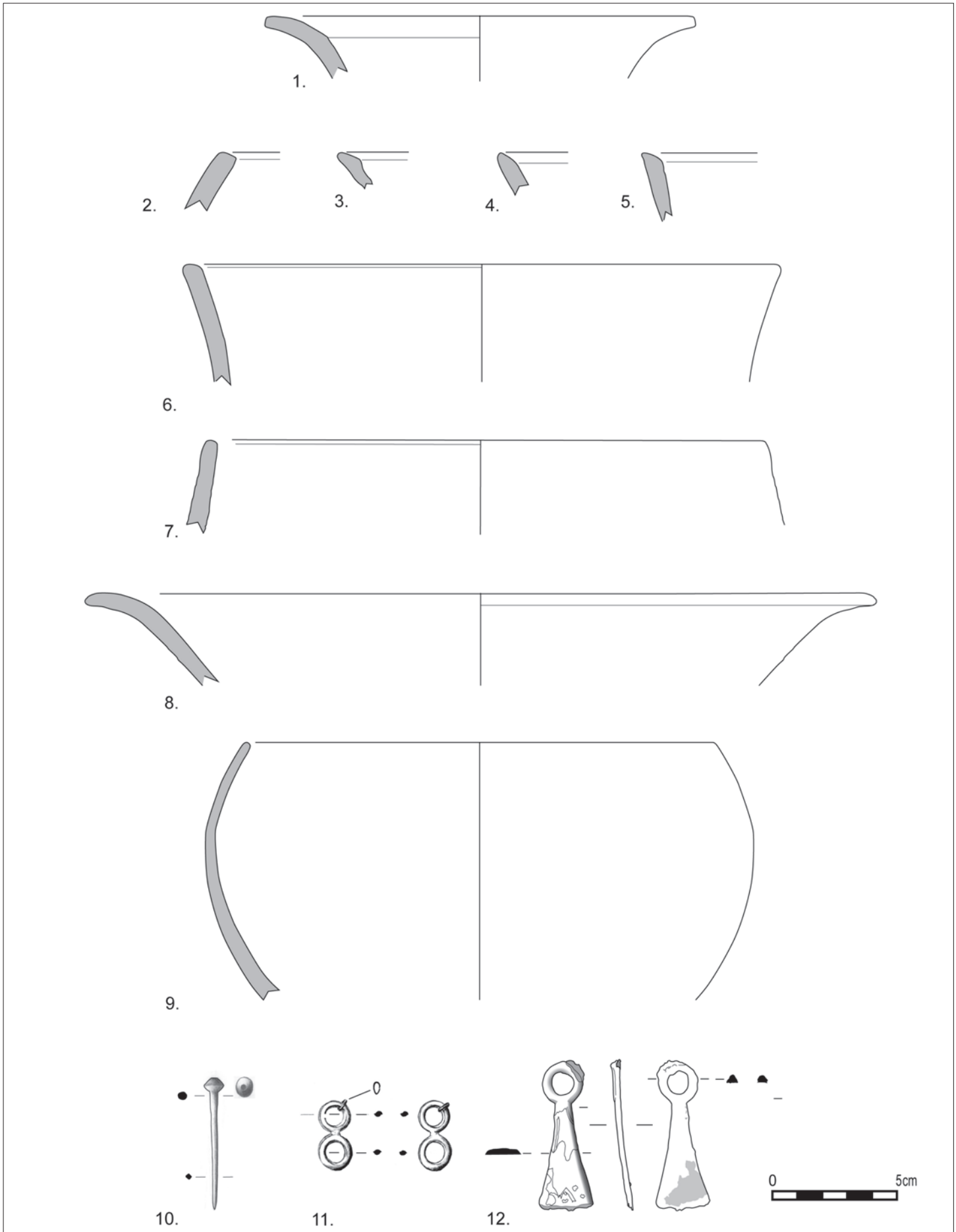


Fig. 7. Échantillon du mobilier des niveaux d'occupation de la plus ancienne des maisons appuyées contre le parement interne de la muraille, au sud-ouest. Céramique non-tournée : 1-2. US 1010 ; 3-4. US 1060 ; 5-7. US 1115 ; 8-9. US 1122. Alliage cuivreux : 1. US 1039 ; 2. US 1010 ; 3. US 1029. Dessins A. Pierrot, V. Salle, A. Bertaud.

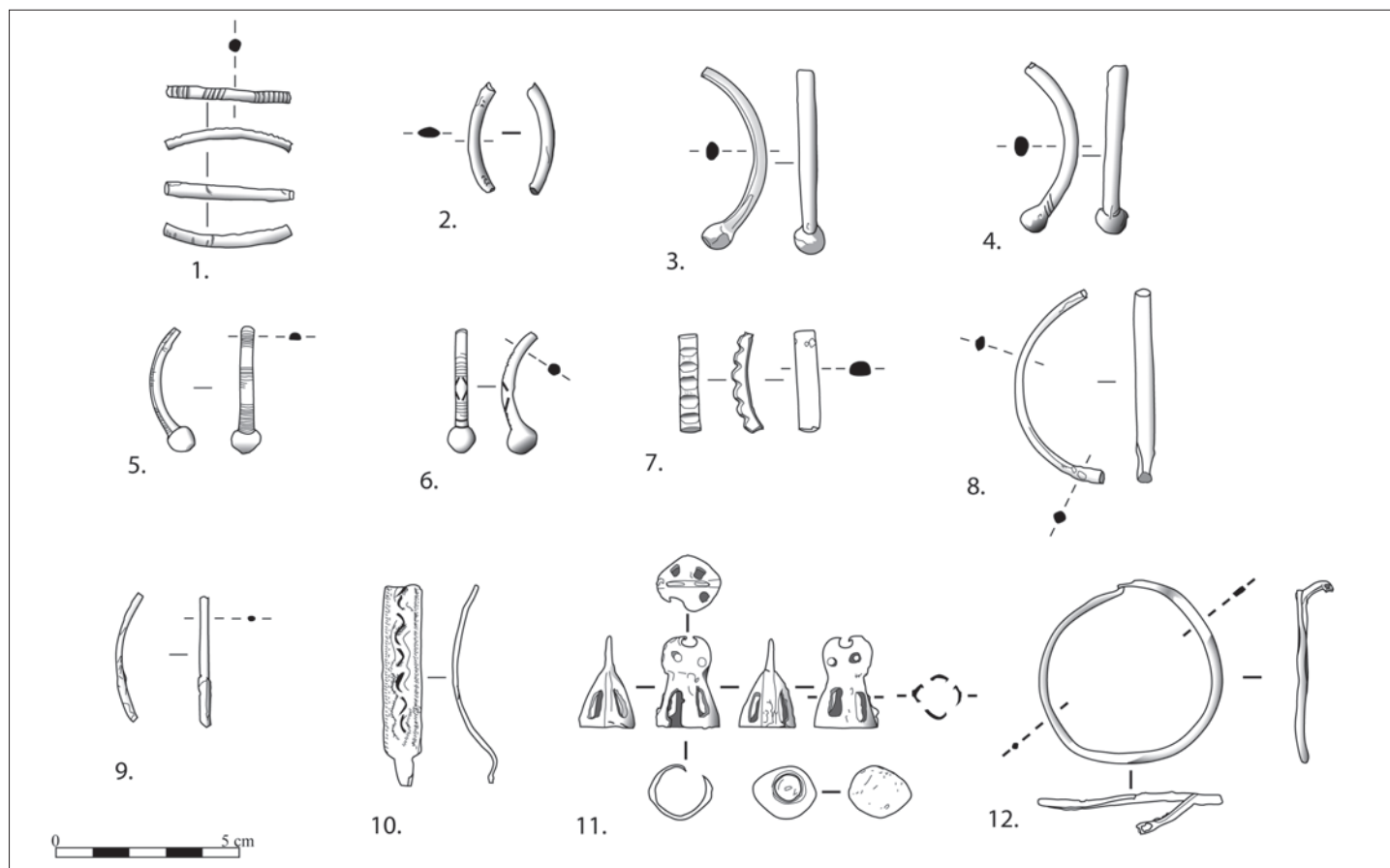


Fig. 8. Exemples de fragments de parure annulaire en alliage cuivreux de la dernière phase d'occupation. 1. US 10 010 ; 2-3. Zone 10 secteur 3 décapage ; 4. US 071 10 ; 5. US 1193 ; 6. US 10 168 ; 7. US 10 052 ; 8-9. US 10 128 ; 10. US 1201 ; 11-12. Ensemble découvert dans l'US 10 128. Dessins A. Bertaud.

notamment dans la stratigraphie des espaces ouverts des zones 1 et 10. Ces niveaux s'appuient contre les structures bordières qui délimitent dans la durée l'extension de certains espaces bâtis : il semble donc que cette période soit aussi celle d'une stabilisation croissante de la trame de l'habitat.

L'occupation entre la moitié du VII^e siècle et la fin du VI^e siècle av. n. è.

À l'échelle du site, les niveaux d'occupation les plus récents ont livré quelques tessons de céramique tournée claire ou grise monochrome (moins d'1 % du matériel). Par ailleurs, on a trouvé un fragment d'anse d'amphore étrusque, de type non identifié. Ces caractéristiques suggèrent un abandon du site au cours du VI^e siècle av. n. è., sans doute dans la seconde moitié de ce siècle, sans que l'on puisse préciser beaucoup plus. Toutefois, ce sont les horizons contemporains de la nécropole du *Grand Bassin 1* (v. 750/v.575 av. n. è.) qui ont la plus grande visibilité archéologique. En particulier, le mobilier métallique rend compte du dynamisme de l'occupation du site dans un moment contemporain du phénomène des dépôts launaciens (v. 650/v. 575-550 av. n. è.) : des éléments de bracelets à tampons, parfois décorés, de même que celui d'un bracelet à dentelures (fig. 8), trouvent des parallèles dans le dépôt éponyme (Guilaine *et al.* 2017, p. 60-61 et 64-74) ainsi que dans les grands ensembles funéraires régionaux. Un

fragment de boucle d'oreille rubanée renvoie à la même période (fig. 8, n°10).

La dynamique de l'occupation

Comme on l'a vu, le faciès mobilier et la morphologie générale de la stratigraphie concordent pour montrer que l'occupation a été à *Malvieu* continue depuis ses premiers moments, au Bronze Final IIIa, et jusqu'à la fin de celle-ci vers la fin du VI^e siècle av. n. è. Comme on l'a dit cependant, les périodes les mieux connues sont aussi les plus récentes. C'est que les constructions de cette époque se sont accompagnées d'importants travaux affectant le sous-sol, substrat calcaire inclus, détruisant évidemment les traces d'occupations plus anciennes. Les recherches récentes permettent toutefois d'émettre un certain nombre de remarques concernant l'évolution de la morphologie du site.

À l'origine, une agglomération ouverte ?

La répartition du mobilier appartenant au Bronze Final III montre que la totalité de la surface du site était occupée dès l'origine. La densité de l'occupation interne est impossible à déterminer. Si les vestiges repérés sous décapage en zone 13 appartiennent à cette phase, comme le suggèrent les données acquises à ce jour, alors l'architecture domestique s'appuie dès cette époque sur

l'usage de pierre liée à la terre pour construire des murs massifs, délimitant des édifices implantés dans un milieu à la topographie fortement aménagée par des remblaiements ou au contraire des excavations, des caractéristiques que l'on retrouve tout au long de l'occupation.

La stratigraphie de la zone 1 tend à montrer qu'à cette époque, le site n'était pas protégé. Cette idée doit être considérée avec précaution, toutefois : comme on le verra, des éléments propres à la morphologie de la muraille montrent qu'il est possible que des parties de celle-ci soient plus anciennes que d'autres, et que l'état observable de nos jours n'est en fait que le résultat d'un processus dynamique qui pourrait s'ancrer dans la fin de l'âge du Bronze.

La muraille et sa construction

Comme on l'a vu, la muraille, du moins dans l'état architectural dans lequel nous la connaissons aujourd'hui, remonte à une période comprise approximativement entre 800 et 750 av. n. è. Elle se présente comme une structure linéaire bâtie en pierre originellement liée à l'argile, appareillée sur tout son épaisseur (2 m en moyenne ; sur cet édifice, voir aussi Gorgues 2009). Elle ne protège le site que sur les côtés sud, est et ouest, le côté nord étant barré par la falaise calcaire (fig. 3). Son parcours est connu sur environ 270 m, et elle devait sans doute avoir une longueur totale d'environ 300 m. Son implantation est assez contrastée : à l'ouest et au sud, elle épouse les contours du terrain pour maintenir une assiette horizontale, alors qu'à l'est elle remonte fortement en direction de la barre rocheuse (fig. 9). Elle s'appuie contre celle-ci au nord-ouest (l'endroit où se faisait la connexion a pu être identifié). Il est très probable qu'il en allait de même au nord-est, mais la zone est difficile d'accès et assez remaniée, et nous n'avons pu encore préciser ce point. La construction est directement assise sur le substrat rocheux, par nature très irrégulier et qui a donc fait l'objet d'importants travaux de régularisation : les crêtes calcaires ont été arasées, fournissant probablement par ailleurs une partie du matériau employé dans la construction de la muraille. Cependant, ces travaux n'ont jamais vraiment



Fig. 9. Le parement externe de la muraille dans son tronçon sud-est. Cliché A. Gorgues, 2009.

permis de fonder la muraille sur une surface homogène, et on observe toujours un dénivelé entre la base du parement interne et celle du parement externe, pour l'essentiel compris entre 1 et 1,5 m. Au-delà d'une impression globale d'homogénéité, on peut distinguer des différences de pratiques dans la construction d'un endroit à l'autre : à l'ouest, là où la muraille suit un tracé approximativement horizontal, la construction semble s'être faite par segments successifs appuyés les uns aux autres, laissant ainsi des coups de sabre dans le bâti. Cette technique semble avoir eu pour but d'épouser au plus près les contours du terrain sans avoir à bâtir en courbe. À l'est, où le parcours de la muraille suit en revanche une forte déclivité, cette caractéristique n'apparaît pas. Les dénivelés entre parement interne et externe sont beaucoup plus forts à cet endroit. Ils sont compensés par une construction de blocs de moyen module sur lequel reposent, au niveau du sol côté intérieur, d'importantes dalles calcaires (certaines doivent peser plus de 400 kg) qui constituent une assise de récupération. L'architecture au-dessus de ce niveau est toutefois mal connue : à cet endroit, le tracé de la muraille a été recoupé par celui d'un chemin ouvert au début des années 1990.

Deux portes sont connues : une dans la portion ouest, l'autre au sud-est. Celle située à l'ouest avait probablement un tracé en baïonnette, et de puissants éléments en bois étaient mis en œuvre dans ce cadre (Gorgues 2009, p. 517). La porte sud est un édifice à l'histoire complexe. En 2009, nous ne connaissions de ce côté qu'une porte frontale flanquée par un édifice circulaire détruit par le feu (Gorgues 2009, p. 518). Les recherches récentes ont montré que cet aménagement s'inscrivait dans un complexe plus important (fig. 10). La porte que nous connaissions était en fait une poterne large d'1,5 m. La porte principale était plus à l'est. Ses dimensions exactes restent inconnues, son montant oriental étant perdu, sans doute du fait du percement du chemin. Les deux ouvertures étaient séparées par un massif d'argile construit sur un solin de pierre, d'environ 7,5 m de long par 3 m de large, protégé au moins dans ses parties basses par des parements de pierre, au sud, à l'est et à l'ouest. La tour circulaire s'appuyait contre ce massif. De part et d'autre des deux ouvertures, la muraille reprenait son parcours linéaire et son architecture de pierre et de terre (fig. 11).

Ce dispositif complexe est le résultat d'une évolution : à l'origine, seul le massif central était présent (fig. 10, n°1). Il a ensuite été renforcé par l'adjonction de l'édifice circulaire, qu'on ne peut interpréter que comme une tour : le talon qu'elle présente, et qui s'appuie contre le massif de terre au sud, est sans doute la base de l'escalier qui permettait d'y accéder. Au moment de l'adjonction de la tour, la largeur de l'ouverture ouest fut réduite, sans doute pour en diminuer la vulnérabilité. L'étude du bâti du tronçon de muraille situé immédiatement à l'ouest de la poterne suggère que par ailleurs la muraille pourrait avoir connu un premier état caractérisé par la présence d'une élévation de terre renforcée par de la pierre utilisée au moins pour construire un solin et peut être pour consolider le parement externe (fig. 10, n°1 et n°3). La forme sous laquelle la terre a été utilisée n'a pas pu être déterminée. Concernant le massif séparant poterne et porte principale, la liaison entre la tour et le bâti de terre montre que celui-ci présentait un parement interne

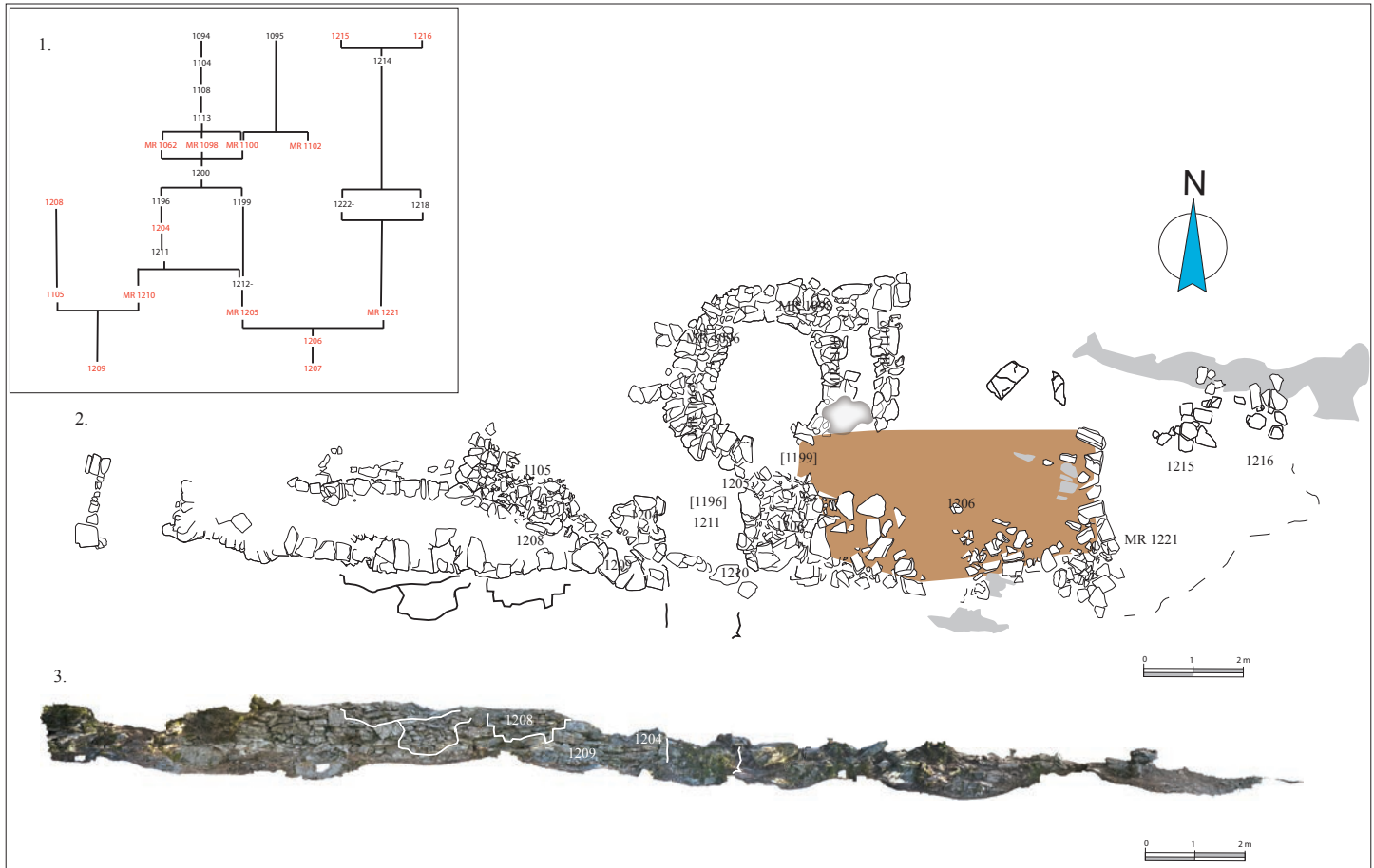


Fig. 10. La porte sud de *Malvieu*. 1. Diagramme stratigraphique montrant l'évolution de l'ensemble (en rouge, les US construites) ; 2. Plan de l'ensemble. En rougeâtre, l'extension du massif de terre argileuse ; 3. Relevé du parement extérieur de la muraille au niveau de la porte sud, montrant les modifications du bâti observables à l'ouest (à gauche).

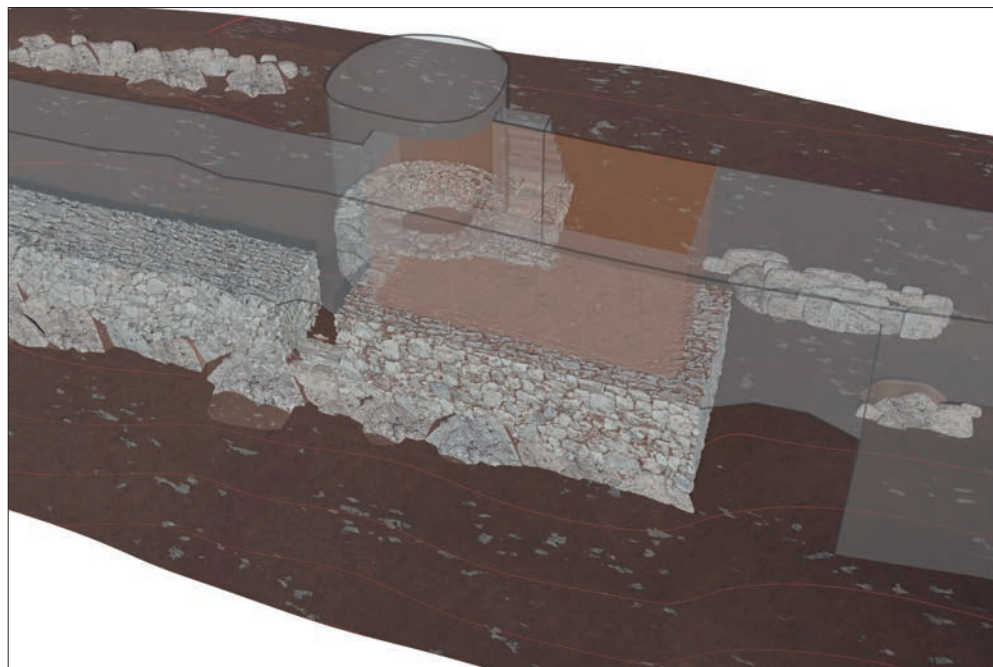


Fig. 11. Reconstitution 3D de la porte sud de *Malvieu*, sur la base d'un modèle acquis sur le terrain. En trait plein, les structures attestées archéologiquement rehaussées ; en transparence, évocation de l'architecture de la porte. Infographie F. Comte.

vertical : cette caractéristique suggère l'usage briques de terre crue.

Ces données restent fragmentaires et difficiles à dater autrement que de façon relative, et il est impossible de dire si la porte sud et ses abords conservent la trace d'une fortification antérieure à celle construite à la charnière entre âge du Bronze et âge du Fer, ou plutôt si celle-ci présentait d'un endroit à l'autre des caractéristiques différentes. Quoi qu'il en soit, dès cette époque, le site est défendu par une muraille principalement construite en pierre, mais présentant aussi, de façon plus localisée, d'importants éléments de bois et, surtout, de terre. La construction de cette muraille dans un milieu aussi difficile a certainement été un chantier complexe à planifier et à mener à bien, mais son coût économique ne doit pas être surestimé. Comme dit précédemment, la muraille devait faire environ 300 m de long. Sa largeur était d'environ 2 m. Sa hauteur moyenne, sur la base d'indices indirects peut être estimée à 5 m. Le volume de pierre à mettre en œuvre est donc d'environ 3 000 m³ de pierre (environ 6 000 tonnes de calcaire). Sur la base d'estimations que l'on peut glaner ici ou là, le rendement d'un bon murailleur peut être estimé à entre 2 et 3 m³ par jour. Autrement dit l'investissement dans la construction de la muraille de Malvieu peut être estimé à environ 1 000 ou 1 500 jours/hommes. Bien sûr, ce chiffre fait abstraction du temps de nivellement du substrat, de celui lié à l'extraction ou au transport des blocs, ou encore de la mise en œuvre des éléments de bois, mais il montre que, pour un groupe de plusieurs dizaines de personnes, la construction aurait été une affaire de quelques mois, plutôt que d'années.

La complexification croissante de l'habitat

La superficie de l'agglomération ne semble jamais avoir dépassé celle délimitée par l'enceinte. A l'intérieur de cet espace, l'occupation s'est structurée en voisinages répartis le long d'espaces ouverts (fig. 3 et 5). Ceux-ci s'organisent en un réseau qui paraît très dense au moins à partir du VII^e siècle av. n. è. Ils se partagent entre des espaces linéaires, des axes permettant la circulation à l'échelle du site dont les plus importants se trouvent dans le sens de la pente, et des espaces au développement plus circonscrits, parfois terrassés. Ils s'insèrent entre des ensembles bâtis, et permettent à la fois la circulation, la tenue d'activités allant de la meunerie à la métallurgie, en passant par la découpe animale. La trame de l'habitat semble avoir été très évolutive : les reprises, les réfections sont fréquentes. La planimétrie observée à la fouille est donc le résultat d'un processus dynamique.

Les ensembles bâtis connus, apparemment exclusivement des édifices à vocation domestique, sont pour l'essentiel construits à flanc de colline, à l'exception des deux maisons s'appuyant à l'angle sud-ouest de la muraille (Gorgues 2009). Les dénivellés peuvent atteindre 3 m entre partie antérieure et postérieure d'une maison. Les constructeurs se sont adaptés à ces contraintes de deux façons différentes. La première, la plus évidente, est l'édification de terrasses pleines, en blocs calcaires, permettant de soutenir une partie de l'édifice. L'autre solution, plus fréquente sans doute parce que plus économique en matériau, consiste, après avoir retravaillé le substrat rocheux, à terrasser exclusivement

les parties postérieures de la maison et de prolonger les niveaux ainsi obtenus par des planchers suspendus qui pouvaient être recouverts de terre battue ou même de dalles calcaires. Cette technique permettait de dégager des vides sanitaires, voire dans certains cas des étages. Les élévations étaient bâties en utilisant la pierre et de la terre, mêlées dans des proportions diverses, utilisées pour construire des murs dont la largeur pouvait varier entre 60 et 80 cm. Le bois était souvent utilisé pour renforcer la capacité porteuse d'une partie de la structure, en plus bien sûr de l'être pour soutenir les charpentes ou les planchers.

Pour l'essentiel, les édifices semblent avoir été isolés les uns des autres : un ensemble qui remonte au moins à la seconde moitié du VII^e siècle av. n. è. en regroupe trois, répartis autour d'un petit croisement. Les deux maisons appuyées contre la muraille partagent un mur mitoyen, mais elles représentent une exception à ce jour. Ce sont par ailleurs les édifices dont le plan entier nous est connu qui présentent la superficie la plus réduite (un peu moins de 30 m²). Une autre maison, plus récente, fait environ 80 m² et disposait d'un niveau semi-enterré.

Un ensemble présente cependant des caractéristiques exceptionnelles : il s'agit d'un complexe remontant au moins au VII^e siècle av. n. è., et qui connaît un accroissement continu jusqu'à la fin de l'occupation du site (fig. 12). Desservi par un chemin qui l'unit à la porte sud, il occupe deux terrasses – largement aménagées – du substrat calcaire. Il comprend originellement 5 pièces différentes : au nord-est, une vaste salle de plus de 40 m² présente la double spécificité d'être orientée est/ouest et d'avoir un niveau de sol taillé dans le substrat ; il pourrait s'agir du noyau le plus ancien. À l'ouest, une longue pièce de superficie équivalente se développe selon une orientation nord/sud : elle longeait le chemin qui montait de la porte sud. Trois pièces d'extension plus réduite, de plan vaguement quadrangulaire, occupent le reste de l'espace. Dès cette première phase, l'ensemble occupe plus de 200 m². Il se prolonge initialement au nord-ouest par un espace ouvert qui accueille entre autres une activité polymétallurgique axée sur les alliages cuivreux et le fer (activité mise en évidence sur la base de la présence de battitures : étude de R. Valette), en fonction de modalités proches de celles observées pour une période un peu plus tardive à *Montlaurès* (De Chazelles, Ugolini 2015, p. 98). Dans un dernier moment, cet espace ouvert disparaît au profit d'un élargissement de l'ensemble vers l'ouest. Le chemin finit alors en cul-de-sac au cœur de cet ensemble, qu'il dessert de façon préférentielle.

Cet ensemble se caractérise de plus par des marqueurs assez originaux à l'échelle du site : une canine d'ours (évoquant la chasse au gros gibier) et du mobilier allogène (fragment d'amphore étrusque, fragment de meule en roche volcanique). L'aire ouverte attenante a de plus livré un élément remarquable, que nous donnons ici à connaître de façon préliminaire. Il s'agit de la partie supérieure d'un grelot-cage, de forme conique, ajouré de quatre ouvertures de forme triangulaire (fig. 8, n°11). La partie inférieure était disjointe au moment de la découverte. Elle était constituée d'une plaque dotée d'un ressaut circulaire permettant son ajustement. Cependant, les deux éléments nous sont parvenus dans un état d'oxydation très différent, et il semble vraisemblable que l'adjonction de la plaque inférieure soit en fait une



Fig. 12. L'ensemble bâti remarquable de la zone 10 de *Malvieu* dans son état le plus récent (vers 550 av. n. è.). La limite sud de l'aile ouest ne nous est pas connue. En jaune, les espaces couverts ; en rouge, le chemin montant depuis la porte sud, qui finit à ce moment-là en cul-de-sac.

réparation. La suspension du grelot était assurée par une double perforation pratiquée à travers une excroissance plate. Cet objet a été trouvé en association avec un élément de parure annulaire (peut-être une boucle d'oreille rubanée en cours d'élaboration : fig. 8, n°12).

Si le grelot-cage n'est pas un objet rare à l'échelle régionale ou même macro-régionale, celui-ci en particulier détone fortement. Outre des différences importantes dans la forme de l'objet lui-même, le mode de suspension est original : elle se fait généralement par un anneau moulé (tels ceux présents dans le dépôt de *Rochelongue* : Guilaine *et al.* 2017, fig. 24, n°14-15, p. 213 ; ou dans le nord-est de la péninsule Ibérique : Graells 2008, vol. 2, fig. 66-70, p. 78-80, avec présentation de parallèles balkaniques).

Dans l'état actuel de nos recherches, les seuls parallèles satisfaisants pour cet objet se trouvent au Caucase, avec des exemplaires très proches dans les nécropoles d'*Artik* (province de Shirak, Arménie) et de *Gülaplü* (province de Karabakh : Castelluccia, Dan 2014, p. 77 fig.13 et p. 81-82, fig. 21). Les exemplaires caucasiens seraient apparemment d'une chronologie plus ancienne que la datation du niveau de *Malvieu* lui-même (le plus récent, celui de *Gülaplü*, daterait de l'âge du Fer ancien), mais ce fait pourrait expliquer la biographie assez complexe de notre objet, et notamment la réfection de sa partie inférieure.

La morphologie de l'ensemble complexe, sa taille, son implantation et sa dynamique de formation incitent à l'interpréter comme un édifice unitaire, exceptionnel au moins à l'échelle de l'emprise de la fouille. Il semble s'agir d'une résidence élitaires dont l'emprise s'accroît avec le temps. Cette interprétation est

renforcée par l'adossement à l'édifice d'un espace ouvert lié à des activités techniques complexes, celles-ci étant souvent associées, dans le contexte macro-régional, à des ensembles élitaires (Gorgues 2017b).

Malvieu : la dynamique d'une communauté entre fin de l'âge du Bronze et le VI^e siècle av. n. è.

Les données recueillies lors des fouilles de *Malvieu* renvoient l'image d'une communauté animée par des processus dynamiques et continus de structuration depuis les périodes finales de l'âge du Bronze jusqu'au VI^e siècle av. n. è. Des processus de structuration de l'espace d'abord : en dépit du caractère lacunaire de nos données concernant les phases les plus anciennes, on ne peut échapper à l'impression d'une densification progressive de l'occupation se traduisant par une différenciation croissante des sphères communautaire et domestique.

Des processus de structuration sociale ensuite : à partir du VII^e siècle av. n. è., l'espace habité rend compte du caractère dominant de certaines unités domestiques ; des lignages élitaires renforcent leur visibilité dans le cadre de l'agglomération, comme ils le font, à d'autres endroits, dans celui des nécropoles. Ce processus, toutefois, présente une part de fluidité. Ce que nous identifions comme une catégorie sociale, les « élites », ne correspondait sans doute pas un ensemble figé et clos. La découverte, par exemple, d'une boucle d'oreille rubanée – un élément souvent interprété comme un marqueur élitaires en Gaule continentale



Fig. 13. Le site de *Malvieu* vu du sud, reconstruction 3D dans l'hypothèse où l'occupation aurait partout été aussi dense que dans les zones fouillées au sud. Infographie F. Comte.

– dans les vestiges d'un édifice que sa taille relèguerait à une importance secondaire est une illustration de cela.

L'impression d'ensemble est que l'emprise progressive de certains lignages sur l'espace habité résulte d'un processus qui s'ancre dans les premiers temps de la communauté : un processus hétérarchique et compétitif, se développant dans la longue durée. À ces dynamiques compétitives et centrifuges répondent des comportements collaboratifs, maintenant sa cohésion à la communauté : la construction de la muraille s'inscrit dans cette sphère, de même sans doute que les grandes opérations d'aménagement de la colline.

À la fin de son occupation, le site de *Malvieu* présente toute les caractéristiques morphologiques que l'on serait tenté d'attribuer aux agglomérations de hauteur du plein âge du Fer méditerranéen : sa superficie, supérieure à celle de *Pech Maho*, serait assez similaire à celle de *Ensérune* au cours des phases anciennes (si toutefois ce point de vue n'était pas remis en cause par les recherches à venir). Ses modalités d'occupation, sous la forme de voisinages desservis par des axes de communication, ne sont pas différentes de celles que l'on peut observer par ailleurs. L'occupation – attestée à l'échelle du site – peut même y

avoir été plus dense qu'à *Montlaurès* ou au *Cayla*. L'architecture domestique n'y est pas moins complexe que sur ces sites, et la structure de l'habitat fait apparaître des hiérarchies équivalentes à celles que l'on pourra y observer au second âge du Fer. La fortification n'est pas technologiquement inférieure à ce qu'on peut observer ailleurs dans la région. Si son architecture n'est pas à proprement parler sophistiquée, on peut retenir que sa seule édification, dans un contexte pareil, présente une dimension ostentatoire : le site, visible de loin (intérieur compris) est à lui seul, par sa scénographie, une démonstration de force et de cohésion de la communauté (fig. 13).

Mais au-delà, ce qu'on y observe, ce sont les processus qui s'exerceront ailleurs pendant tout l'âge du Fer, et dont on relevait souvent qu'ils ne s'exprimaient guère que dans le domaine funéraire, et pas avant le VII^e siècle av. n. è. : hiérarchisation du groupe social, ouverture aux échanges dans un cadre initialement dominé par la sphère élitaire. À ce titre, la découverte d'un objet probablement caucasien est loin d'être inexplicable : la présence d'objets launaciens en Sicile a été relevée depuis longtemps (Vergier 2000). Or, en Sicile, dans le sanctuaire de *Bitalemi*, à Gela, on trouve aussi des objets caucasiens, en l'occurrence des

situles (Verger 2013, 236) : la connexion entre ces deux horizons existe bien, même si elle était peut-être indirecte ou médiatisée. La découverte de *Malvieu* démontre que cette communauté prenait part aux réseaux d’échange de biens et de circulation des personnes qui unissaient monde méditerranéen et espaces continentaux de cette époque.

Conclusion: la morphogénèse de l’habitat groupé en Languedoc occidental méditerranéen en perspective

Malvieu, un site unique ?

Avant de discuter de la portée des résultats acquis à *Malvieu* concernant la question globale de l’habitat groupé en Languedoc occidental, il convient de poser la question de leur représentativité. *Malvieu* est-il un site unique ? Il ne l’est en tous cas ni du point de vue de sa chronologie, ni de celui de son implantation géographique, dans les zones d’arrière-pays et de piémonts, même s’il est pour l’instant le plus profondément inséré dans le milieu de moyenne montagne de ceux connus pour l’époque. Il l’est plus par sa topographie : un site de versant, alors que les autres sont des sites de plateau. Mais il l’est surtout par la richesse des données concernant son occupation interne, très lisibles même si leur recueil sur le terrain est compliqué par la topographie et le couvert forestier.

Ces données ont pu être recueillies parce que la fouille a été conduite en aire ouverte, sur des superficies importantes, en

dépit de l’absence d’indices de superficie très clairs. Or, c’est sans doute une des rares fois où ce type d’approche a été conduite dans un milieu pareil, à la fois marqué par des phénomènes géologiques très dynamiques et par une végétation de maquis. Le plus souvent, on s’y est contenté de sondages d’emprise réduite, de quelques mètres carrés, dont l’implantation était conditionnée par la couvert forestier. Dans ce milieu, le point de départ de l’identification d’un édifice est l’isolation d’un bassin sédimentaire dont, le plus souvent, la partie supérieure est colmatée par une épaisse couche de blocs. L’extension de ces ensembles est souvent de plusieurs dizaines de m². Si l’emprise du décapage est inférieure à celle du bassin sédimentaire, si elle ne permet pas d’en visualiser les limites, il y a fort à parier que cette couche supérieure serait confondue avec un clapas lié à l’érosion.

Le genre de conditions naturelles observées à *Malvieu* est pourtant assez fréquent : on le retrouve sur tout l’arc montagneux qui lie la Montagne Noire et le Massif Central à la plaine littorale, jusqu’en Languedoc oriental. Il est vraisemblable qu’en fait d’autres sites comparables à *Malvieu* existent, mais attendent d’être explorés par des méthodes idoines. On peut donc retenir que *Malvieu* s’inscrit dans un ensemble micro-régional, voire régional, dont l’importance est peut-être encore sous-estimée.

Ruptures et continuités

Les fouilles de *Malvieu* permettent de démontrer que le développement de l’habitat aggloméré, en Languedoc occidental méditerranéen au moins, s’inscrit dans un mouvement continu et de longue durée qui s’enracine dans le Bronze Final III, peut-être dès le Bronze Final IIIa. À l’échelle micro-régionale, on peut relever

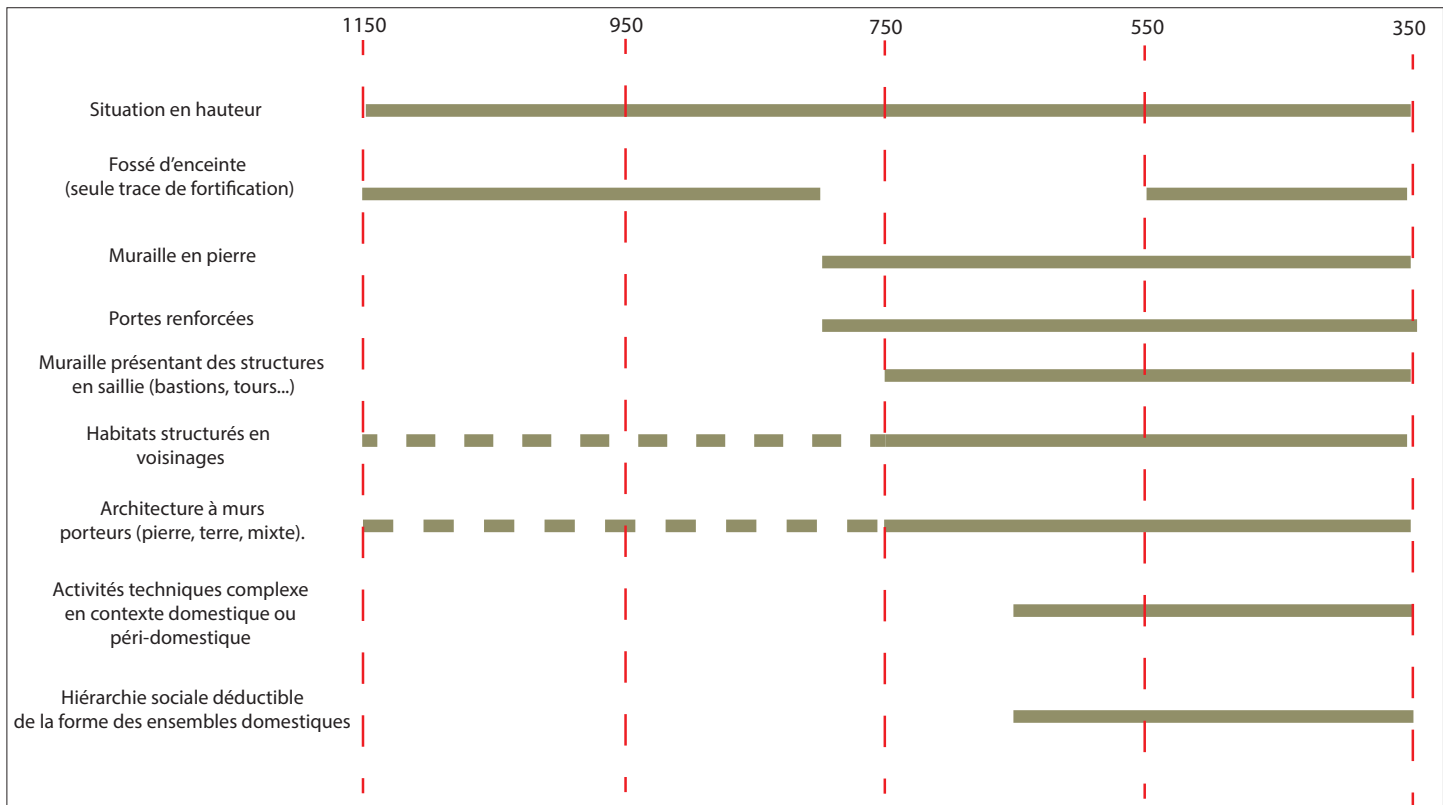


Fig. 14. Chronologie d’apparition des éléments les plus caractéristiques des habitats de hauteur fortifié de Languedoc occidental méditerranéen à l’âge du Fer, intégrant les apports des fouilles de *Malvieu*. Les dates se comprennent avant notre ère.

que tous les traits spécifiques à l'habitat de l'âge du Fer, y compris ceux concernant l'architecture des fortifications, sont présents dès au moins le VII^e siècle av. n. è (fig. 14). L'emphasis souvent mise sur l'emploi au plein âge du Fer de matériaux durables (pierre et terre) perd de son sens si on observe leur rôle à *Malvieu* ou au *Cros* – et leur faible importance pendant des durées significatives à Ensérune ou au *Cayla* au premier âge du Fer récent –. Ni la taille moyenne des sites anciens (7,25 ha) ni leur durée d'occupation moyenne (environ 350 ans), ne sont inférieures à celles observées au plein âge du Fer.

La continuité d'occupation à *Malvieu* jusqu'au VI^e siècle av. n. è., une caractéristique que ce site partage peut-être avec celui de *Carsac*, illustre bien le caractère durable des structures sociales, qui certes évoluent dans le sens d'une hiérarchisation plus visible, mais dans le cadre d'un processus compétitif de longue durée finalement assez fréquent en Méditerranée à ces époques. Il est probable qu'il faille comprendre le processus launacien en partie au moins dans ce cadre. À ce stade, le déperchement de l'habitat observé à Mailhac pourrait constituer, en Languedoc occidental, l'exception plutôt que la règle : alors que l'habitat s'y trouve en plaine, au *Traversant*, trois sites de hauteur au moins sont actifs à l'échelle micro-régionale : *Carsac*, *Le Cros* et *Malvieu*.

La période comprise en 800 et 650 av. n. è. est souvent interprétée en Languedoc méditerranéen comme une période de crise, notamment démographique. La possibilité existe, même si elle semble mériter un réexamen à l'aune des recherches récentes. Mais on peut difficilement retenir, au moins pour le Languedoc occidental, que cette période soit une période de rupture, au contraire. Les changements observés au *Traversant* peuvent, plus que par une évolution systémique, trouver une explication liée à une trajectoire historique propre à la communauté sise à Mailhac. On peut par exemple noter que l'abandon d'une position forte (*Le Cayla*) est souvent une condition faite à des vaincus dans le cadres de processus de résolution des conflits.

Le principal changement survenant au VI^e siècle av. n. è. semble en fait être un basculement des zones de peuplement préférentielles depuis les piémonts et la moyenne montagne vers le littoral (Gorgues 2009, 524). Mais on peut noter que la morphologie et sans doute la dynamique de formation des sites se développant dans cette région ne diffère en fait pas fondamentalement, au moins jusqu'à la fin du V^e siècle av. n. è., de celle observée à *Malvieu*, comme si un type de communauté qui s'était formé dans les régions d'arrière-pays se répliquait dans celles du littoral.

Bibliographie

- Beylier A., 2011. Les fossés défensifs en Gaule méditerranéenne protohistorique (IX^e-II^e av. n. è.). Formes et fonctions. *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 21, 253-374.
- Boissinot Ph., Izac L., 2019. Nouvelles recherches et réinterprétation du développement de l'agglomération protohistorique d'Ensérune (Hérault, France). In Belarte M.C., Noguera J., Plana-Mallart R., Sanmartí J. éd. *Urbanization in Iberia and Mediterranean Gaul in the first millenium BCE*. Tarragone, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 55-79 (Treballs d'Arqueologia de la Mediterrània Antiga 7).
- Carozza L., Burens A., 2000. Les habitats du Bronze Final de Portal Vielh à Vendres (Hérault). *Bulletin de la S.P.F.*, n°97, vol. 4, 573-581.
- Carozza L., Burens A., Salinier J.-F., 2000. Les habitats de la fin de l'Âge du Bronze et du premier âge du Fer en Albigeois et dans le bassin de l'Aude (du IX^e au V^e s. av. J.-C.): acquis récents. In Dedet B., Gruat P., Py M., Schwaller M. dir. *Aspects de l'Âge du Fer dans le sud du Massif Central, Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF*. Lattes, 169-182 (MAM 6).
- Carozza L., Burens A. 2004. Vendres – Portal-Vielh. *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 01 mai 2019. [en ligne] <http://journals.openedition.org/adlfi/12086> [consulté le 3 avril 2021].
- Castelluccia M., Dan R. 2014. Caucasian, Iranian and Urartian bronze bells. *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 20, 67-104.
- De Chazelles C.-A., Ugolini D. 2015. *Montlaurès (Narbonne, Aude) à la fin du premier âge du Fer*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes ».
- Dedet, B. 2018. *Coutumes funéraires en Gaule du sud durant la Protohistoire (IX^e-II^e siècle av. J.-C.)*. Paris.
- Dubosse, C. 2007. *Ensérune (Nissan-Lez-Ensérune, Hérault). Les céramiques grecques et de type grec dans leurs contextes (VI^e-IV^e s. av. n. è.)*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » (MAM 23).
- Gailledrat E. 2012. *Pech Maho, comptoir lagunaire de l'âge du Fer (VI^e-III^e s. avant notre ère)*. Narbonne, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (Les Carnets du Parc 12).
- Gailledrat E., Taffanel O., Taffanel J. 2002. *Le Cayla de Mailhac (Aude). Les niveaux du premier âge du Fer (VI^e-V^e s. av. J.-C.)*. Lattes, Publications de l'UMR 154 du CNRS « Milieux et Sociétés en France méditerranéenne : Archéologie et Histoire » (MAM 12).

- Gaillardat E., Solier Y., 2004. *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux VI^e-V^e s. av. J.-C. (fouilles 1959-1979)*. Lattes, Publications de l'UMR 154 du CNRS « Milieux et Sociétés en France méditerranéenne : Archéologie et Histoire » (MAM 19).
- Gaillardat E., Boisson H., Poupet P., 2007. Le Traversant à Mailhac (Aude). Un habitat de plaine du Bronze Final IIIb et du premier âge du Fer. *DAM*, 29-30, 19-74.
- Gaillardat E., Anwar N., Beylier A., Curé A.-M., Duday H., Munos S., Vacheret A. 2017. Victorious and defeated : Warfare, rituals and funerary practices at the end of the 3rd century BC in Pech Maho (Sigean, France). *Ancient East and West*, 16, 113-138.
- Garcia D., 2009. L'organisation sociale des communautés du premier âge du Fer en Celtique méditerranéenne : ce que pourraient nous révéler les données de l'habitat. In Belarte, M.C. éd., *L'espai domèstic i l'organització de la societat a la protohistòria de la Mediterrània occidental (Ier mil·lenni a.C.)*, Actes de la IV Reunió Internacional d'Arqueologia de Calafell (Calafell-Tarragona, 6 al 9 de març de 2007). Barcelone, Tarragona, Àrea d'Arqueologia-Universitat de Barcelona-Institut Català d'Arqueologia Clàssica, p. 57-65. (Arqueo Mediterrània 11).
- Garcia D., 2014. *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence, VIII^e-II^e siècles av. J.-C.* Paris (2^e édition revue et augmentée).
- Garcia D., 2015. La ville préromaine en Gaule méditerranéenne. In Riera A., Guitart J., Giner S. *Ciutat Mediterrànies: civilització i desenvolupament. Seminari Internacional. Barcelona, 16-18 de novembre de 2011*. Barcelone, Union Académique Internationale-Institut d'Estudis Catalan-Institut Europeu de la Mediterrània, 66-74 (Publicacions de la Presidència, Serie Major 12).
- Gascó J. 2009. Le rempart et les constructions de l'enceinte du Cros (Caunes-Minervois, Aude). *DAM*, 32, 33-42.
- Giraud J.-P., Pons F., Jannin dir. T. 2003. *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn). Le Causse, Gourjade, Le Martinet*. Paris, 3 vol. (DAF 94).
- Gorgues A., 2009. De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Languedoc occidental : le cas du site de hauteur fortifié de Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault). In Roullière-Lambert M.-J., Daubigny A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. éd. *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e - VII^e siècle av. J.-C.)*. La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), Dijon, 513-525 (RAE Suppl. 27).
- Gorgues A., 2010. *Economie et société dans le nord-est du domaine ibérique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*. Madrid, CSIC (Anejos del Archivo Español de Arqueología LII).
- Gorgues A., 2016. Trade in a liminal zone: commercial encounter and transformations in the Iron Age North West Mediterranean. In Armit I., Potrebica H., Črešnar M., Mason P., Büster L. éd. *Cultural encounters in Iron Age Europe*, Budapest, Archaeolingua, 167-210. (Serie Minor 38).
- Gorgues A., 2017a. Wherever I lay my tools. Workspace morphology and temporality in the Northern Iberian world (Sixth-First centuries BC). In Gorgues A., Rebay-Salisbury K., Salisbury R. éd. *Material chains in Late Prehistoric Europe and the Mediterranean. Time, Space and technologies of production*, Pessac, Ausonius Éditions, 67-96. (Ausonius Mémoires 48)
- Gorgues A., 2017b. The power of production in the northern Iberian world (6th-3rd centuries BC). In Brysbaert A., Gorgues A. éd. *Artisans versus nobility? Multiple identities of elites and "commoners" viewed through the lens of crafting from the Chalcolithic to the Iron Ages in Europe and the Mediterranean*. Leyden, 79-100.
- Graells R. 2008. Anàlisi de las manifestaciones funerarias en Catalunya durante los siglos VII y VI a.C. Sociedad y cultura material: la asimilación de estímulos mediterráneos. Thèse de doctorat, Lerida, Universitat de Lleida, 2 vol.
- Guilaine J., Rancoule G., Vaquer J., Passelac M., Vigne J.-D., 1986. *Carsac, une agglomération protohistorique en Languedoc*. Toulouse, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales.
- Guilaine J., Carozza L., Garcia D., Gascó J., Jannin T., Mille B., 2017. *Launac et le launacien. Dépôts de bronze protohistoriques du sud de la Gaule*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.
- Janin T. 1992. L'évolution du Bronze Final IIIb et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles. *DAM*, 15, 243-252.
- Kerouanton I. 2000. Entre Suisse et Mailhac, la station du lac du Bourget (Savoie) au IX^e s. av. n. è. Échanges, contacts, affinité. In Janin, T., dir. *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe continentale*. Lattes, Publications de l'UMR 154 du CNRS « Milieux et Sociétés en France méditerranéenne : Archéologie et Histoire », 337-350 (MAM 7).
- Louis M., Taffanel O., Taffanel J. 1958. *Le premier âge du Fer languedocien*. Montpellier- Bordighera, 2 Volumes (Collections de monographies préhistoriques et protohistoriques 3).
- Passelac M. 1995. Une maison de l'habitat protohistorique de la Moulinasse, à Sallèles d'Aude (VI^e s. av. J.-C.). In *Sur les pas des Grecs en Occident*, 173-192 (Études Massaliètes 4).
- Pierrot A., 2014. *Étude du mobilier céramique du site de hauteur fortifié de Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault)*. Mémoire de Master 2, Pessac, Université Bordeaux Montaigne, 2 vol.
- Py M. 2012. *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*. Paris. (Nouvelle édition revue et augmentée).
- Toledo i Mur, A., De Palol i Salellas, P., 2006. *La necròpolis d'incineració del Bronze Final transició a l'Edat del Ferro de Can Bech de Baix (Alt Empordà, Girona). Els resultats de la campanya d'excavació de 1974*. Gérone, Museu d'Arqueologia de Catalunya. (Sèrie Monogràfica 24).
- Ugolini D., Olive C., 2012. *Béziers*. Paris (CAG 34/4).
- Ugolini D., Olive C., 2013. *Le Biterrois*. Paris (CAG 34/5).
- Verger S. 2000. Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Perachora. Janin, T., dir. *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe continentale*, Lattes, Publications de l'UMR 154 du CNRS « Milieux et Sociétés en France méditerranéenne : Archéologie et Histoire », p. 387-413 (MAM 7).
- Verger S. 2013. Les objets gaulois dans la Sicile méridionale grecque. In Verger S., Pernet L. dir. *Une odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*. Paris, p. 234-237 (Archéologie de Montpellier Agglomération 4).

Auteur

Alexis Gorgues, UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne ; alexis.gorgues@u-bordeaux-montaigne.fr

Résumé

Cet article analyse les modalités d'émergence de la forme d'habitat prédominante en Gaule méditerranéenne à partir du VI^e siècle av. n. è., les sites de hauteur agglomérés et fortifiés, en s'intéressant plus spécifiquement au cas du Languedoc occidental. Dans ce secteur, un premier processus de perchement et de fortification de l'habitat est connu à partir du Bronze Final IIIa, principalement dans les secteurs d'arrière-pays. Pourtant, le plus souvent, tout rapport de causalité entre les processus à l'origine de ces sites anciens et ceux ayant amené à l'émergence des plus récents est nié. On attribue l'émergence de ces derniers à des changements socio-économiques survenus du fait de la rencontre commerciale avec les populations de Méditerranée centrale et orientale. Or, les résultats des fouilles du site de *Malvieu* (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault), un habitat de hauteur fortifié occupé entre la fin de l'âge du Bronze et le VI^e siècle av. n. è. amènent à remettre ce point de vue en cause.

Abstract

This paper aims at discussing the birth of the prominent kind of settlement in Mediterranean Gaul from the VIth century BCE on, the hillforts. We will focus on the example of Western Languedoc. In this area, hillforts are known from the Late Bronze Age, mainly in the hinterland. However, most often, any relationship between this first wave of hillfort development and the one observed later in the littoral area is denied. This later wave is interpreted as the consequence of trade encounter with sea-faring societies from Eastern or Central Mediterranean. Yet, the results of the excavations developed in the hillfort of *Malvieu* (Saint-Pons-de-Thomières, Hérault, France), inhabited between the Late Bronze Age and the VIth century BCE allow for challenging this idea.